



Présent.e.s : Laurent Bétermin, Frédérique Bienvenüe, Luca Castelli (sans voix délibérative), Vincent Farget, Élise Fouassier, Alessandra Frabetti, Mathilde Gaillard, Hélène Hivert, Johannes Kellendonk, Frédéric Lagoutière, Jade Lemoine, Clément Marteau, Antoine Merlin (sans voix délibérative), Laurent Pujon-Menjouet, Bertrand Rémy, Nicolas Ressayre, Xavier Roblot, Julien Roques, Frank Wagner.

Excusé.e : Laurent Bétermin (a donné procuration à Frédérique), Christine Le Sueur (a donné procuration à Vincent).

Définition des AATL

- AATL : acronymes à tire larigot ;
- IREM : institut de recherche sur l'enseignement des mathématiques ;
- MCCC : modalités de contrôle des connaissances et des compétences ;
- CP : contrôle partiel ;
- CT : contrôle terminal ;
- CCI : contrôle continu intégral ;
- UE : unité d'enseignement ;
- COM RL : contrat objectifs et moyens *réussite en licence*.

1 Élection du directeur de l'IREM

Joris Mithalal-Le Doze présente sa candidature à la direction de l'IREM, il décrit le rôle de l'IREM, et évoque sa place dans le département de mathématiques.

Son élection est soumise au vote du conseil.

Joris est élu directeur à l'unanimité.

2 Élection du responsable de la licence de mathématiques

Guillaume Aubrun présente sa candidature à la direction de la licence.

Il est élu responsable de la licence de mathématiques, à l'unanimité.

3 approbation du compte rendu du conseil du 4 juillet

Le compte-rendu du précédent conseil est approuvé (17 approbations, 1 abstention).

4 MCCC

Il a fallu pendant l'été, en urgence (urgence traditionnelle mais amplifiée par le fait que la nouvelle maquette n'était pas tout à fait mise en place sur le site de l'offre de formation de Lyon 1), définir les modalités de contrôle des connaissances et des compétences.

Frédéric propose, pour les années à venir, d'uniformiser les MCCC en L2 et L3 en optant pour le CP+CT par défaut, avec possibilité de modification par chaque responsable d'UE.

Alessandra fait part de la décision prise pour les MCCC la L1 : le CCI.

Mathilde intervient pour exprimer son inquiétude à propos des contrôles partiels : il ne faut pas qu'ils aient lieu la même semaine pour toutes les UE.

Le conseil décide de discuter à nouveau de ce sujet au printemps prochain.

5 COM RL

Alessandra informe le conseil de la date limite pour déposer le projet de COM RL : le 30 septembre prochain.

Plusieurs membres du conseil expriment leur souhait de bénéficier d'heures pour assurer des séances de soutien en L2 et en L3 (le L1, en CCI, bénéficie du « forfait CCI »). Guillaume propose d'envoyer un message électronique pour collecter des idées d'actions pour le COM RL. Alessandra souligne qu'en L1 il faut se coordonner avec les informaticiens.

6 Divers

1. Frédéric nous informe de la possibilité d'une demande de changement de maquette à venir dans le parcours math-éco (l'UE d'équations différentielles en L3 a été programmée au semestre de printemps mais elle est enseignée à l'automne!). Elle pourrait être remplacée, dans le cursus, par Modélisation et méthodes numériques : ceci équilibrerait les crédits sur les deux semestres et serait pédagogiquement pertinent.

Finalemnt cette solution n'a pas été retenue et les étudiants de ce parcours apprennent les équations différentielles au semestre d'automne, en test cette année.

2. Olga Kravchenko a remplacé Klaus Niederkrüger en tant que responsable de la mobilité internationale.

La séance est levée à 14h05. Les prochaines réunions du conseil devraient avoir lieu le 10 octobre puis le 14 novembre, à 12h30.